



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2012

Auteur: Stéphanie Langelez

Date: 18 mars 2012



Le 18 mars 2012 à 14h s'est tenue à Eragny-sur-Oise (95) l'Assemblée Générale ordinaire annuelle de l'association Césarine.

Etaient présentes :

Aude ALEXANDRE-ORRIN	Karine GARCIA-LEBAILLY
Bénédicte BAILLY	Florence GAUVRIT
Karine BAUDOIN	Myriam GODEFROY-AGRAM
Sophie BAUME	Delphine HALLE
Géraldine BERTRAND	Stéphanie LANGELEZ
Isabelle BIANCHI	Aline MARTIN-PLANCHE
Virginie BOURQUIN	Séverine MIGLIORINI
Amandine CHARBONNIER	Elodie RAYNAL-MELCHI
Elizabeth DELEUZE	Ariane ROBERT
Carole DI GIUSTO	

Absents représentés

Patricia BIGAUD, représentée par Aude ALEXANDRE-ORRIN
Estelle BOBENRIETH, représentée par Carole DI GIUSTO
Julie BRAU, représentée par Isabelle BIANCHI
Emmanuelle CONSEIL, représentée par Myriam GODEFROY-AGRAM
Maryse FLEUET, représentée par Carole DI GIUSTO
Anna GIUDICE-SAGET, représentée par Sophie BAUME
Aude GOUGIS, représentée par Aline MARTIN-PLANCHE
Sonia HEIMANN, représentée par Karine GARCIA-LEBAILLY
Célia HERZ, représentée par Elizabeth DELEUZE
Clara LE BACCON, représentée par Karine GARCIA-LEBAILLY
Michelle MAES, représentée par Amandine CHARBONNIER
Violaine MARTINEZ, représentée par Myriam GODEFROY-AGRAM
Véronique PELLEREAU, représentée par Aline MARTIN-PLANCHE
Karine RUCKEBUSCH, représentée par Stéphanie LANGELEZ
Hélène SCHOLL, représentée par Aude ALEXANDRE-ORRIN
Audrey VERGE-BODEROLLE, représentée par Isabelle BIANCHI

Absents non-représentés

Sophie EULACIA

Bénédicte FORGET

Saila FOUQUET

Sabine GUEBLI

Anne LAMBERT

Catherine SACRE

Le Quorum requis étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement statuer sur les points portés à sa connaissance.

Stéphanie LANGELEZ est désignée secrétaire de séance.

Aline MARTIN-PLANCHE est désignée présidente de séance.

1. Rapport financier 2011

Carole DI GIUSTO fait lecture du rapport financier 2011.

Séverine MIGLIORINI interroge sur les retombées du 2^e mailing visant à promouvoir l'adhésion à l'association. Isabelle BIANCHI souligne que les 2 mailings de l'année ont permis un gain de 30% par rapport à l'année précédente.

Sans autre question, le rapport financier est porté au vote de l'assemblée générale. Il est approuvé à l'unanimité des présentes.

2. Rapport moral 2011

Isabelle BIANCHI fait lecture du rapport moral 2011.

Différentes remarques et informations supplémentaires sont émises :

- **Site web** : le nombre de pages consultées par visite diminue. Deux hypothèses sont avancées : la refonte du site et notamment le nouvel agencement des informations (Vous êtes enceinte/Vous avez eu une césarienne) permettrait aux visiteurs de trouver très rapidement l'information recherchée ; la diminution du nombre de pages par visite pourrait s'expliquer aussi par la présence, sur d'autres sites web, de liens qui pointent directement vers une page particulière et donc vers une information précise. Par ailleurs, il est proposé à Séverine MIGLIORINI de créer un fil sur le forum de travail pour discuter de l'intérêt des analyses statistiques.
- **Outils de communication** : Karine GARCIA-LEBAILLY rappelle l'existence des feuillets thématiques, dont le contenu se fonde sur celui du site Internet mais dans une mise en page de type « publication ». Ils sont vendus au prix de 2 euros, principalement lors des salons. Aline MARTIN-PLANCHE passe en revue le contenu des kits salons. Les kits salons reprennent aussi des reproductions d'affiches « Cesarean Art ». Karine GARCIA-LEBAILLY souligne que ces affiches sont très parlantes pour les professionnels mais peu utilisées vis-à-vis des mères, compte tenu de leur caractère choquant.
- **Haute Autorité de Santé** : Delphine HALLE signale qu'un document supplémentaire a été envoyé au groupe de relecture.
- **Représentation de Césarine** : Elisabeth DELEUZE rappelle l'importance d'avoir suivi le parcours de formation pour pouvoir porter la voix de l'association. La volonté n'est pas de brider les bonnes volontés mais de veiller à ce que la voix de l'association soit portée correctement. En effet, Césarine

doit rester vigilante non seulement pour des questions de responsabilité juridique, mais aussi pour protéger son image et le travail de reconnaissance effectué ces dernières années,

Le rapport moral est porté au vote de l'assemblée générale. Il est approuvé à l'unanimité des présentes.

3. Siège social

Le changement de siège social vers Toulon, au domicile de Carole DI GIUSTO, est porté au vote des membres présentes pour approbation. Le nouveau siège social est approuvé à l'unanimité des présentes.

4. Questions diverses

4.1. Fonds et visibilité

Des pistes d'améliorations sont évoquées :

- **Adhésion** : il est important de communiquer clairement sur ce qu'est l'adhésion. « Aidez-nous » peut susciter des questions sur ce qu'implique cette expression. Il est proposé de la remplacer par « Soutenez-nous » ou « Souscrivez à notre action ».

Aude ALEXANDRE-ORRIN souligne l'intérêt de communiquer sur un projet en particulier, comme ce fut le cas lors de l'impression des nouvelles plaquettes. Les mères savent ainsi à quoi sert concrètement leur don ou adhésion. Ce type de communication serait à répéter et à relayer en première page du site Internet.

Un sondage est prévu auprès des anciennes adhérentes qui n'ont pas renouvelé leur adhésion.

Delphine HALLE souligne que certaines personnes ne reçoivent pas l'email de relance, suite à un problème technique. Il faut donc être attentives et s'assurer que l'information est bien parvenue à son destinataire.

- **Newsletter** : Séverine MIGLIORINI propose d'en augmenter la fréquence d'envoi pour accroître la notoriété de l'association. Cette proposition se heurte au travail important que représente l'envoi de la newsletter.
- **Subventions publiques** : Géraldine BERTRAND fait le point. On constate une réduction des subventions publiques. Par ailleurs, le rayonnement national et international de Césarine n'est pas propice à l'obtention de subventions. En effet, les subventions sont habituellement accordées à des associations qui sont ancrées dans un territoire précis et pour une action spécifique (exigences des

Conseils généraux par exemple). Pour Césarine, cela implique de disposer d'une référente locale pour servir d'interlocuteur sur le territoire en question.

- **Fondations privées** : Les fondations privées semblent moins difficiles à séduire. Cependant, il est important de s'informer sur elles et de connaître leurs sujets de prédilection pour pouvoir les approcher de manière efficace. Géraldine BERTRAND se charge de mener ce projet.

Delphine HALLE rappelle que l'Association pour le Développement de la Santé des Femmes (A.D.S.F.) peut être approchée.

De son côté, Aline MARTIN-PLANCHE contactera l'association Maman Blues pour profiter de son expérience (l'association avait obtenu un financement pour l'édition de DVD diffusés dans les PMI).

- **Boutique en ligne** : La vente d'objets est écartée pour diverses raisons : échec d'une première expérience, peu séduisant pour des mamans en souffrance, gestion lourde, implications fiscales. La vente de livres au travers du site web Amazon pourrait être envisagée. Ariane ROBERT se charge de valider la possibilité technique et l'intérêt financier du projet. Le cas échéant, un comité de lecture devra être mis en place.
- **Paypal** : Il est prévu d'intégrer un bouton Paypal en page d'accueil du site web. Tout don fera l'objet d'un remerciement par email, lequel vérifiera si le don doit être considéré comme une adhésion.
- **Visibilité** : Delphine HALLE propose d'utiliser certaines journées particulières (ex : journée de la femme, semaine mondiale de l'accouchement respecté, journée contre la violence faite aux femmes...) pour attirer l'attention sur la page d'accueil du site web.

4.2. Formation des référentes locales et animatrices

La formation des référentes locales et animatrices sera désormais organisée à date fixe : celle-ci aura lieu chaque année le week-end qui précède les vacances de Toussaint. Le lieu sera fixé en cours d'année. Myriam GODEFROY-AGRAM présente l'horaire : la formation commencera le vendredi soir au plus tard à 19 heures par une présentation de l'histoire de chacune dans une rencontre de même type qu'une réunion. Certaines matières seront envoyées préalablement aux stagiaires et ne seront pas abordées en formation, sauf questions.

4.3. Formation des professionnels

Myriam GODEFROY-AGRAM s'informe pour le 1^{er} juin sur les tenants et aboutissants du statut d'organisme de formation.

4.4. Lisibilité du fonctionnement de l'association

Aline MARTIN-PLANCHE rappelle l'absence de hiérarchie entre les rôles de référente locale et d'animatrice. L'animatrice a une compétence spécifique de soutien auprès des mères mais le rôle des référentes locales est essentiel. Beaucoup de régions ne sont pas couvertes actuellement alors que des réseaux de périnatalité sollicitent l'association.

Bénédicte OUIHINGA suggère de donner une information aux nouvelles arrivantes du forum public sur les rôles existants au sein de l'association. Delphine HALLE propose d'inclure une rubrique « Présentation de l'association » au même niveau que « Présentation des nouvelles arrivantes ».

Par ailleurs, certaines rubriques du forum n'étant pas utilisées, il faut songer à les remodeler.

Isabelle BIANCHI se charge de créer un fil de discussion intitulé « lisibilité » sur le forum de travail.

4.5. Sites web - Nouvelles pages

Beaucoup de projets existent mais peu de rédacteurs ! Appel est lancé à ceux qui veulent se saisir d'un projet et le mener à son bout. La liste des sujets se trouve sur le forum de travail. La tâche consiste à rechercher les études existantes (Pubmed) et travailler sur cette base pour proposer un texte.

4.6. Kits salon et affiches

L'affichage du kit salon doit être revu. En effet, l'affichage actuel peut prêter à confusion et laisser penser que l'association promeut la césarienne. Les affiches doivent en outre être mises en adéquation avec la plaquette et le livret. Stéphanie LANGELEZ s'occupe du projet et vérifie les tarifs d'impression en Belgique.

4.7. Blogs

Les blogs n'ont pas été utilisés, les animatrices ayant d'autres priorités. Conclusion : l'investissement en temps est trop important.

4.8. Plaquette « Douleur »

Le projet est suspendu, faute de financement.

4.9. Une marraine pour l'association

Les contacts pris précédemment n'ont pas aboutis. Les recherches doivent être poursuivies.

4.10. Intérêt général

Aline MARTIN-PLANCHE vérifie la possibilité pour Césarine d'être reconnue en tant qu'association d'intérêt général.

4.11. Livre pour enfants

Deux attitudes sont possibles :

- Proposer le texte et l'illustration aux maisons d'édition ;
- Proposer directement le texte, sans attendre d'avoir l'illustration.

Le texte ne sera pas signé à titre personnel, mais le nom de l'illustrateur doit être mentionné.

Il est nécessaire de clarifier la relation avec l'illustrateur : il sera rétribué exclusivement au travers de droits d'auteur.

Virginie BOURQUIN prend contact avec une illustratrice de son entourage.

4.12. Livre pour adultes

La recherche d'éditeur est en cours. Karine GARCIA-LEBAILLY a approché les Editions l'Instant Présent, les Editions du Hêtre et les Editions pour Penser à l'Endroit. L'Instant Présent propose un petit format reprenant les informations du site web, assorties de témoignages. Karine GARCIA-LEBAILLY coordonnera un groupe de travail, lequel fournira une épreuve à l'Instant Présent.

4.13. CIANE

Suite à la démission de Sonia du Conseil d'administration du CIANE, Karine GARCIA-LEBAILLY a pris la relève. Elle est lectrice de la liste de discussion et relaie les questionnaires.

4.14. Accueil des nouveaux

Isabelle BIANCHI rappelle l'existence d'un fil sur le forum de travail pour récolter les suggestions concernant l'accueil et l'accompagnement des nouveaux membres. Ceux-ci sont invités à se lancer dans les projets qui les intéressent.

4.15. Etude australienne récente

Césarine étudie la pertinence de répondre aux articles récemment parus concernant une étude australienne, laquelle conclurait que l'accouchement par voie basse après césarienne est plus risqué qu'une césarienne itérative. Le cas échéant, un communiqué de presse sera rédigé rapidement.

4.16. CNGOF

Césarine a été invitée par le CNGOF (Collège National des Gynécologues Obstétriciens Français) à participer à un groupe de travail pour la rédaction de RPC (Recommandations pour la Pratique Clinique) concernant la prise en charge des femmes avec utérus cicatriciel.

4.17. Organisation de l'AG 2013

L'AG débutera à 11 heures. Le matin sera consacré à la lecture des rapports. Les discussions se tiendront l'après-midi, de 13 heures à 16 heures.



L'ordre du jour ayant été épuisé, l'Assemblée Générale est clôturée à 17h30.

Aline MARTIN-PLANCHE

Présidente de séance

Stéphanie LANGELEZ

Secrétaire de séance